

Extrait du registre des délibérations du

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 décembre 2012

**Président** : Monsieur François de MAZIÈRES

**Sont présents** : M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Gilles PANCHER (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Olivier LEBRUN, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de Mme Stéphanie BANCAL), M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS (pouvoir de M. Alain-Louis MIE), M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Philippe LEJEUNE, Mme Martine ARNAL (pouvoir de M. Claude VUILLIET), M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY (pouvoir de M. Bernard DEBAIN), M. Guy HEMET, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT (pouvoir de M. Arnaud MERCIER), Mme Lilliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY (pouvoir de M. François LAMBERT), Mme Marie SENERS, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME (pouvoir de Mme Pascale ROCHERON).

**Absents excusés** : **M. Claude JAMATI** (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Claude VUILLIET (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Bernard DEBAIN (pouvoir à M. Christian MAMY), Mme Stéphanie BANCAL (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Alain-Louis MIE (pouvoir à Mme véronique BANULS), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre-Yves STUCKI), Mme Frédérique KIBLER (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER, M. Frédéric BUONO, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir à M. Gilles PANCHER), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Arnaud MERCIER (pouvoir à Mme Martine SCHMIT), M. François LAMBERT (pouvoir à M. Hervé FLEURY), Mme Pascale ROCHERON (pouvoir à M. Roland de HEAULME), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Hadi HMAMED

Date de convocation : 27 novembre 2012

Date d'affichage de la convocation : 27 novembre 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 51

**N° de l'ordre du jour :**

**2012.12.17 : Evénements culturels intercommunaux.**

**Versement d'une subvention à l'association Académie Internationale des Arts du Spectacle (AIDAS).**

**□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Dans le cadre de sa compétence « équipements culturels et sportifs », Versailles Grand Parc a souhaité soutenir de grands événements permettant l'irrigation de la culture sur l'ensemble de son territoire.

Ainsi, il a été arrêté que la communauté d'agglomération mettrait en œuvre, à l'échelle du territoire, des projets de création et de diffusion issus de trois festivals déjà repérés.

Pour les trois premières années, les festivals choisis sont le Mois Molière de Versailles (juin), le Festival Mémoires des Toiles de Bois d'Arcy (juillet) et le Festival international de bande dessinée de Buc (octobre).

Les projets, conçus en lien avec les directeurs artistiques des festivals et les communes partenaires, prennent notamment la forme de créations et de coproductions de spectacles, d'ateliers de découverte artistique ou d'expositions diffusés dans les communes de Versailles Grand Parc.

Ils reposent sur l'association de sociétés artistiques (telles qu'une compagnie de théâtre ou un producteur d'ateliers), des communes d'accueil et de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Les coûts du projet sont répartis de la manière suivante : Versailles Grand Parc assure la prise en charge des frais artistiques et de communication à l'échelle intercommunale ; la commune partenaire assure l'accueil du projet et du public.

Co-dirigée par Danuta Zarazik et Carlo Boso, grande figure internationale de la commedia dell'arte, l'Académie Internationale des Arts du Spectacle est installée en résidence à Versailles depuis 2011.

L'Académie accueille des élèves d'origines internationales, passionnés de théâtre, pour les former aux disciplines fondamentales des arts du spectacle : pantomime, commedia dell'arte, théâtre Nô, escrime, danse classique acrobatie. A ces enseignements fondamentaux s'ajoutent des sessions d'ateliers spécifiques tels que « la tragédie grecque » ou « la dynamique du mouvement » ainsi que des cours autour des œuvres et des auteurs dramatiques.

Les spectacles des étudiants et des professionnels de l'AIDAS comptent parmi les incontournables du festival du Mois Molière. Depuis leur implantation, ils interviennent également tout au long de l'année dans les écoles, collèges et centres de loisirs de Versailles, à la rencontre des jeunes publics.

Fort de la présence de ces artistes sur le territoire, et dans le cadre de l'accompagnement du rayonnement intercommunal du Mois Molière, Versailles Grand Parc a souhaité voir ces interventions « jeune public » ouvertes à l'ensemble de ses communes.

Les équipes de l'AIDAS pourront ainsi être sollicitées en 2012 et 2013 pour proposer différents ateliers et spectacles avec les partenaires éducatifs et d'animation des communes.

Le versement d'une subvention ponctuelle de 5.000 € a été estimé pour permettre à l'AIDAS de concevoir, réaliser et développer ses activités de formation, de création et de diffusion dans le domaine du spectacle vivant, sur le territoire de Versailles Grand Parc. Le montant a été budgété dans le cadre de l'enveloppe globale dédiée aux événements artistiques.

Deux premières interventions sont prévues pour des classes de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> de Bois d'Arcy qui ont assisté à un des spectacles de Carlo Boso programmé dans la saison culturelle de la ville ainsi qu'un stage pour les enfants du centre de loisirs de Fontenay-le-Fleury.

Le principe et les modalités générales de cette collaboration font l'objet d'une convention.

Une convention simple réglant les modalités d'organisation de l'intervention sera à chaque fois signée entre l'AIDAS et la structure bénéficiaire.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes de la convention avec l'Académie Internationale des Arts du Spectacle pour la mise en œuvre d'interventions artistiques et éducatives dans les communes de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document afférent ;*
- 3) *approuve le versement d'une subvention de 5.000 € qui couvrira les années 2012 et 2013 ;*
- 4) *dit que les crédits sont inscrits au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, nature 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 51

Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,  
Par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Berthelot', is written over a horizontal line.

**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20121218-20121217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2012